

Conseil régional d'Île-de-France

Séance plénière des 9 et 10 mars 2017 – Procès-verbal

SECTEUR : Économie et emploi

CR 2017-44 : UN « SMALL BUSINESS ACT » FRANCILIEN POUR FAVORISER L'ACCÈS DES TPE-PME A LA COMMANDE PUBLIQUE RÉGIONALE
--

Mme GHIATI (FdG) – Il nous est proposé, avec ce Small business actes, de favoriser l'accès des TPE à la commande publique régionale. Sur le principe, nous ne pouvons qu'être d'accord. La commande publique est en effet un levier important pour dynamiser le tissu des TPE-PME sur lequel repose notre économie régionale. Comme le rappelle le rapport, ce sont 835 000 entreprises, avec plus de 4 millions de salariés, qui méritent une attention toute particulière de notre collectivité. Des dispositions peuvent être envisagées pour faciliter davantage cet accès en matière d'information, par l'incitation au regroupement ou par l'amélioration des délais de paiement, comme vous le proposez. Favoriser les entreprises locales et bien sûr un enjeu, mais il nous paraît indispensable que les dispositifs favorisent celles engagées dans de fortes politiques sociales et environnementales.

Il convient effectivement de s'attaquer aux fraudes, au non-respect du droit du travail, et plus largement à tout ce qui favorise le dumping social. Notre groupe, depuis de nombreuses années, dénonce et combat ce dumping social. Nous réclamons une harmonisation par le haut des droits sociaux et des salaires en Europe, ainsi que l'instauration de critères de progrès social et environnemental dans les dépenses publiques en direction des entreprises. Il est intéressant de voir aujourd'hui les défenseurs de la concurrence libre et non faussée se transformer en grands défenseurs des travailleurs et de leurs emplois, alors même que ce libéralisme forcené, qui nivelle les salaires et les droits par le bas, reste au cœur des programmes des candidats libéraux à l'élection présidentielle. Les salariés, leurs emplois et les petites entreprises locales doivent être protégés contre les logiques de la concurrence à tout prix et la violence du marché qu'on leur impose. Avec ce rapport, vous entendez lutter contre le travail illégal et les fraudes au détachement des travailleurs. Nous approuvons cette perspective, et pour plus de cohérence, nous vous proposerons même, dans un amendement, d'agir auprès de l'État pour qu'il renforce les moyens de l'inspection du travail, car c'est bien son rôle.

Comme le propose l'un de nos amendements, la Région pourrait aussi, avec les salariés les élus locaux, contrôlés, dans le cadre d'une commission dédiée, la sincérité des entreprises bénéficiaires de marchés publics. Des outils existent pour mieux protéger l'activité, les emplois locaux, les droits des salariés, sans pour autant recourir à une méthode discriminante, voire illégale, comme votre clause Molière. Une clause aussi inacceptable que démagogique, car elle vise en réalité tous les travailleurs étrangers quels qu'ils soient, pour la plus grande joie de vos amis du Front national, et pas uniquement sur les chantiers, puisque l'article 1 de la délibération précise bien qu'elle sera valable sur les parties des travaux, transports, formations professionnelles et activités de conseil. Puisque vous semblez vous préoccuper de justice économique et sociale, notre groupe vous propose de vous engager fortement à nos côtés et au côté des syndicats pour la régularisation des milliers de travailleurs sans-papiers qui contribuent jour et nuit, dans de nombreuses entreprises franciliennes, au dynamisme de notre économie, et dont beaucoup payent des impôts. Ces salariés ne volent le travail de personnes, ils ont toute leur place ici.

Cessons donc l'hypocrisie qui consiste à les maintenir sciemment dans l'illégalité. Ce serait là un geste supplémentaire dans la lutte contre le dumping social et pour les droits des travailleurs, dont chacun sortirait gagnant.

...

Amendement n° 95 (FdG)

Mme la Présidente – Amendement 95 du Front de gauche. Il est défendu.

Intervention hors micro.

C'est noté, un scrutin public se tiendra sur cet amendement. Nous pouvons déjà l'appeler.

Vote de l'amendement n° 95 (FdG)

Scrutin public
VOTANTS : 156
POUR : 48
CONTRE : 108
REJET

...

EXPLICATION DE VOTE

Mme la Présidente – Nous passons donc au vote de l'ensemble de la délibération. Des explications de vote ? Front de gauche.

Mme GHIATI (FdG) – Nous nous abstenons principalement sur ce rapport en raison de la clause Molière. J'avais dit dans mon intervention préalable que nous partagions les objectifs de faciliter l'accès à la commande publique pour les TPE-PME. Je voudrais souligner les contradictions de la droite régionale. Vous êtes, avec les amis de votre bord politique, les premiers à voter toutes les déréglementations européennes concernant le droit des travailleurs détachés, qui accentue les inégalités entre les travailleurs. Nous pensons au contraire que les contrats de travail doivent être les mêmes pour remettre justement de l'égalité. Votre clause Molière mettra à mal les égalités territoriales en matière de droits. Cette question n'aurait pas dû être aujourd'hui posée au sein de cet hémicycle. Une nouvelle majorité régionale flirte avec le Front national.

Je crois que ce n'est pas très beau. Mettre le holà, c'est bien, encore faut-il que cela se traduise en actes. Nous vous attendons pour mettre le holà au nivellement par le bas des salaires, aux conditions de travail des salariés. Mais, nous l'avons vu, vous n'êtes pas prêts à soutenir le combat pour mettre le holà sur cette injustice flagrante qui concerne des travailleurs sans-papiers qui font aussi le dynamisme de notre économie régionale, combat que nous portons avec d'autres associations et d'autres organisations syndicales. Cela aurait pourtant été intéressant. Vous scandez de grands slogans sur la question de l'égalité, sous prétexte évidemment de renforcer le droit des salariés, mais en réalité vous accentuez toutes ces discriminations et ces différences. La preuve en est de vos votes, à la fois avec les élus Front national mais aussi au Parlement européen, parce que vous êtes bien une famille cohérente. L'ultralibéralisme est votre leitmotiv, et nous le voyons encore aujourd'hui.